

Lettre Circulaire

DU PRÉSIDENT DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA SOCIÉTÉ
DE SAINT-VINCENT DE PAUL

*aux Conseils centraux,
aux Conseils particuliers et aux Conférences du Canada,
Sur le centenaire de Frédéric Ozanam*

Québec, le 25 mars 1913,

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET CHER CONFRÈRE,

L'organe officiel de la Société de Saint-Vincent de Paul, le *Bulletin*, publié à Paris, 6 rue de Furstenberg, vous a déjà appris que le Conseil général a organisé de grandes et belles fêtes pour commémorer le centième anniversaire de naissance de Frédéric Ozanam, le fondateur de notre Société. Déjà, par une lettre en date du 12 mars 1912, nous avons fait appel à votre générosité afin de permettre au Conseil général de décorer le tombeau de notre illustre fondateur et de faire face aux dépenses nécessaires à l'organisation des fêtes du centenaire. Cet appel a été entendu, et le Conseil supérieur de Québec, au nom des Confrères du Canada, a eu la joie d'adresser au Conseil général de Paris cinq cents piastres, produit de la collecte Ozanam.

Aujourd'hui, il est de notre devoir de vous faire connaître la teneur d'une récente circulaire du Président général aux Conférences du monde entier, à l'occasion du prochain centenaire d'Ozanam.

Tout d'abord, notre vénéré Président général nous annonce que, grâce à la bienveillance du Souverain Pontife, S. Em. le cardinal Vincent Vannutelli, protecteur de la Société, se rendra à Paris, à l'occasion des fêtes du centenaire. « Ces fêtes, dit M. Calon, aux présidents des conseils et des conférences, constitueront une grande manifestation de foi et de charité à laquelle nous vous convions, vous et vos confrères. Nous